

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de club.

Récemment la FFTir a diffusé une information importante relative à la dématérialisation de la licence pour l'année sportive 2022-2023.

Cependant, au préalable, il sera indispensable de vous connecter sur le site EDEN FFTIR afin de vérifier et éventuellement renseigner vos pages respectives **MAIS surtout veuillez inciter tous vos adhérents à en faire de même.**

Voici le lien ci-dessous pour le mode d'emploi d'EDEN

<https://www.fftir.org/eden-mode-demploi/>

Pour vous connecter à EDEN

<https://eden.fftir.org/#/login>

PAS D'ACTIVATION EDEN = PAS DE LICENCE

ATTENTION, POUR INFORMATION, le mot de passe que vous utilisez habituellement pour vous connecter sur le site ITAC sera celui que vous devrez utiliser pour créer votre compte EDEN.

Si vous prenez un nouveau mot de passe pour EDEN, votre mot de passe ITAC en sera automatiquement modifié. ALORS SOYEZ VIGILANT.

En amont de l'enregistrement EDEN, il est impératif de mettre à jour les fiches de tous vos adhérents sur le site ITAC.

Il est nécessaire qu'il y ait :

- **UNE PHOTO RÉCENTE ET EN COULEUR**
- **UNE ADRESSE EMAIL VALIDE**
- **UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**

Sans ces informations, le compte EDEN ne peut être créé.

ENFIN, EDEN FFTIR EST UN SITE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR. IL NE FAUT PAS LE CONFONDRE AVEC LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ARMES : SIA QUI EST UNE MESURE GOUVERNEMENTALE ET EN CONSÉQUENCE UN SITE DIFFÉRENT MÊME SI CERTAINES INFORMATIONS SERONT COMPLÉMENTAIRES DANS UN AVENIR PROCHE.

Nous vous remercions, par avance, de bien vouloir, suivant vos possibilités, aider vos adhérents qui n'ont pas d'adresse mail où qui seraient peu habitués aux arcanes de l'informatique, c'est aussi notre rôle.

Sportivement.

Michel Baudrit

Secrétaire Comité Départemental de tir de la Charente-Maritime